

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DEMATERIALISEE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EXCEPTIONNEL
D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Réunie le 10 avril 2025 à 16H30
Séance n°4

- Sur 38 membres,

Etaient présents ou représentés les 25 membres suivants

Collège des Professeurs

Mme Cécile AYERBE
M. Stéphane AZOULAY
M. Marc DALLOZ
M. Luc PRONZATO

Collège des Autres Enseignants

Mme Anne VIGOUROUX
Mme Céline MASONI-LACROIX
Mme Sarah LABAT-JACQMIN
M. William TATINIAN
M. Serge MILAN
M. Didier FORCIOLI
Mme Sophie BRICCA-DRUFFIN

Collège des BIATSS

Mme Muriel BILLEREY
Mme Anne-Sophie COLDEFY
M. Erwan PHILIPPE

Collège des Etudiants

Représentants des Organismes de Recherche

Mme Frédérique LAVIROTTE, INRIA
Mme Françoise SIMON-PLAS, INSERM

Personnalités Qualifiées

Représentants des Etablissements Composantes

M. Stéphane MAZEVET, OCA
M. Alain AVENA, Villa ARSON
Mme Cécile MIELE, PNSD

Représentants des Etablissements associés

Représentant du CHU de Nice

Représentants des collectivités territoriales

Membres absents ayant donné procuration

M. Jeanick BRISSWALTER à M. Stéphane AZOULAY
M. Rodolphe BOURRET, CHUN à M. Serge MILAN
M. Franck CHIKLI, Communautés Territoriales à M. Marc DALLOZ
Mme Nathalie HILMI, CS de Monaco à M. Serge MILAN
M. Bernard ASSO, Conseil départemental 06 à M. Marc DALLOZ
M. Bernard KLEYNHOFF, Conseil Régional PACA à M. Stéphane AZOULAY

Etaient absents ou excusés les 13 membres suivants

M. Frédéric CARLIN, INRAE
Mme Barbara MEAZZI
Mme Claudine BATAZZI
Mme Elise TOSI, SKEMA
M. Thierry MULLER, Ecole d'Art et de Design
Mme Patricia BRAUN, Cabinet In Extenso
Mme Marie-Pierre BALLARIN, IRD

M. Emmanuel BARRANGER, CAL
Mme Alicia TEIXEIRA ALVES
M. Sylvain DI GIORGIO, CNRS
Mme Magali ALTOUNIAN, Métropole NCA
M. Flavio CONTAT
M. Maxime GRANGE

Invités présents

M. Christophe PROUDHOM, Rectorat de Nice
M. Régis BRANDINELLI, DGS
Mme Pauline ROBINEAU, DRH
Mme Solène HOY-KEHILI, DRH
Mme Marie-Sophie BERGER, DAJIM
Mme Nadine GROSSO, DAJIM

La séance dématérialisée est présidée par M. Stéphane AZOULAY, Vice-président du Conseil d'Administration et des Moyens. Elle débute à 16h30.

PREAMBULE

M. Azoulay explique qu'il n'a pas été possible de présenter cette proposition d'un poste supplémentaire au repyramidage lors du dernier conseil car un changement de la volumétrie de la campagne d'emploi devait être validé par le CSAE en amont.

3

QUESTION RESSOURCES HUMAINE

ADDITIF A LA VOLUMETRIE DE LA CAMPAGNE D'EMPLOI 2025 DES ENSEIGNANTS
CHERCHEURS ; VOLET « REPYRAMIDAGE »

Présentation de M. Stéphane AZOULAY, Vice-président du Conseil d'Administration et des Moyens

Un avis favorable du CSAE du 10 avril 2025 a été rendu.

Le cadrage règlementaire

- Le « repyramidage » : une voie temporaire d'accès au corps des professeurs des universités fixée par le décret n° 2021-1722 du 20 décembre 2021
 - Peuvent se présenter à cette promotion interne :
 - Les maîtres de conférences ou enseignants-chercheurs assimilés hors classe
 - Les maîtres de conférences ou enseignants-chercheurs assimilés de classe normale ayant plus de dix ans de services effectifs dans ce grade
- Tous les candidats doivent être titulaires de l'Habilitation à Diriger des Recherches
- Conditions appréciées au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle la liste de nomination est proposée



Le calendrier ministériel

Dates	Actions
14 mars 2025	Note de la DGRH présentant le processus et le calendrier
4 avril 2025	Date limite des réunions du conseil d'administration en vue de répartir par discipline les possibilités allouées à l'établissement pour la session 2025
4 avril 2025	Date limite de saisie du nombre de promotions par section dans ELECTRA par les établissements
14 au 25 avril 2025	Dépôt des demandes de promotions internes dans le corps de PR via Galaxie
5 mai au 3 juin 2025	Réunions des sections du CNU et du CNAP en vue de rendre les avis sur les demandes de promotions internes
4 juin au 9 juillet 2025	Réunions des comités de promotion en vue de rendre les avis sur les demandes de promotions internes et auditions des candidats ayant obtenu les avis les plus favorables + proposition de nomination par les chefs d'établissement
9 juillet 2025	Date limite de saisie des avis et des propositions de nomination dans l'application ELECTRA
11 juillet 2025	Date limite d'envoi au Ministère des pièces à joindre pour la publication des décrets de nomination

4

Choix des sections 2025 dans le cadre du repyramidage des enseignants- chercheurs

La volumétrie 2025

- Le nombre de promotions internes pouvant être ouvertes annuellement dans chaque établissement public d'enseignement supérieur, est défini par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Ce nombre est notamment déterminé en tenant compte des différences de ratio entre les PR et les MCF.

- Nombre de promotions attribuées à Université Côte d'Azur
- 6 promotions au titre de 2023
- 6 promotions au titre de 2024
- 6 promotions au titre de 2025 au titre de l'arrêté de volumétrie du 4 mars 2025

La démarche de sélection des sections CNU

L'établissement se base sur une analyse croisée multi-critères pour faire une proposition de décisions aux instances, en s'appuyant sur les critères suivants :

- Disciplines prioritaires identifiées par le MESR : 06 ; 07 ; 11 ; 12 ; 14 ; 18 ; 19 ; 23 ; 64 ; 66 ; 70 ; 71 ; 72 ; 74
- Ratios MCF-PR par section CNU de l'établissement
- Vivier de MCF éligibles au sein de l'établissement
- Ratios hommes-femmes chez les PR par section CNU
- Postes de PR ouverts dans la campagne d'emplois de l'année concernée par les promotions

Les sections CNU validées au titre de la campagne 2025

5 sections validées lors du Conseil d'Administration du 20 novembre 2024 :

- Section 03 : Histoire du droit et des institutions
- Sections 06 : Sciences de gestion et du management
- Section 16 : Psychologie et ergonomie
- Section 17 : Philosophie
- Section 63 : Génie électrique, électronique, photonique et systèmes

5

La proposition d'une 6^{ème} section CNU au titre de la campagne 2025

Sections 64-66 : Biochimie et Biologie Moléculaire - Physiologie

M. AZOULAY précise qu'il s'agit d'une section définie comme prioritaire par le ministère.

Mme LABAT-JACQMIN s'interroge sur l'équilibre homme femme de ce vivier.

M. AZOULAY répond que cette information lui sera communiquée au prochain conseil.

M. AZOULAY indique que le conseil académique émet un avis uniquement sur le nombre de poste et le choix des sections de la campagne de poste.

L'ouverture d'une 6^{ème} promotion au « repyramidage » en section 64-66 : Biochimie et Biologie Moléculaire – Physiologie est approuvée à l'unanimité des voix.

Plus rien ne reste à délibérer, la séance est levée à 17H00

Dates du prochain conseil d'administration : 13 mai 2025

Signature(s) électronique(s) du présent document

La version originale de ce document est sous forme électronique, par conséquent les signatures ci-dessous doivent impérativement être vérifiées électroniquement à l'aide d'un logiciel adapté comme Adobe Acrobat Reader DC™. Si un message d'avertissement apparaît, la raison peut être liée à l'absence de confiance dans l'Autorité de Certification qui a délivré le certificat utilisé pour signer le document. Dans ce cas, cliquez sur « Détails du certificat » dans le « Panneau des signatures » et sélectionnez le certificat « Sunnystamp Root CA G2 » puis cliquez sur « Ajouter aux certificats approuvés » dans l'onglet « Approbation ». A noter que les logiciels de lecture de documents PDF en mode Web ou mobile n'affichent pas les détails relatifs aux signatures électroniques. Pour toute question, merci de nous écrire à l'adresse support@lex-persona.com.

Digital signature(s) of this document

The original version of this document is in electronic form, so the signatures below must always be verified electronically using appropriate software such as Adobe Acrobat Reader DC™. If a warning message appears, the reason may be the absence of trust in the Certificate Authority which issued the certificate used to sign the document. In this case, click on "Certificate Details" in the "Signatures panel" and select the "Sunnystamp Root CA G2" certificate then click on "Add to approved certificates" on the "Approval" tab. Note that PDF reading software in web or mobile mode does not display the details of the digital signatures. If you have any questions, please write to us at support@lex-persona.com.